

Fiscalité appliquée au capital-investissement

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes de la fiscalité appliquée aux opérations de capital-investissement.

Description / Contenu

INTRODUCTION

- Les principales problématiques fiscales dans les opérations de capital-investissement
- Quid de l'actualité fiscale en cours ?

ENVIRONNEMENT FISCAL DE LA CESSION

- Régime des plus-values des cédants
- Réorganisation préalable à la cession des titres : apports-cession, donations préalables
- Fiscalité du patrimoine consécutivement à la cession

MONTAGE DE L'OPÉRATION DE LBO

- Management package : enjeux et contraintes ; actualité jurisprudentielle
- Recherche de l'effet de levier fiscal : intégration fiscale, distribution de dividendes...
- Les limites de l'effet de levier fiscal : limitation progressive de la déductibilité des charges financières (limitation générale, "Amendement Charasse", règles de sous-capitalisation...)
- Autres aspects fiscaux : comptabilisation des frais d'acquisition, des frais d'emprunt, aspects TVA...

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Chargés d'affaires, analystes financiers, directeurs de participations, gérants, avocats, juristes, experts-comptables, auditeurs...

Prérequis

- Pour suivre efficacement cette formation, les participants devront maîtriser les bases de la fiscalité de l'entreprise.

+ pédagogiques

- Les exposés des intervenants seront complétés de cas pratiques issus de leur pratique professionnelle.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenants

- Christophe Vannoote, Avocat Associé, PDGB
- Arnaud Giroire, Counsel, PDGB
- Thierry Jestin, Avocat Associé, PDGB

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris



Tarifs

- 1 209,00 €HT* / 1 019,00 €HT**

(**) Tarif pour les non membres France Invest*

(***) Tarif pour les membres France Invest*

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 17/01/2025